

Secrétariat central
Communication
Steinerstrasse 35
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone +41 (0) 31 357 57 57
Téléfax +41 (0) 31 357 57 58
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch

Service de presse
Direct +41 (0) 31 357 57 50
Mobile +41 (0) 79 357 99 66
media@sev-online.ch



**Gewerkschaft
des Verkehrspersonals**
**Syndicat du personnel
des transports**
**Sindacato del personale
dei trasporti**

Communiqué de presse du 9 septembre 2009

Le SEV prend connaissance avec inquiétude des mesures d'assainissement de la Caisse de pensions CFF

Assainissement de la caisse de pensions aux limites du supportable

Plus de déductions, moins d'intérêts et retrait de la rente repoussé: les mesures d'assainissement que la Caisse de pensions CFF impose au personnel et aux retraités atteignent les limites du supportable. Mais au moins, on constate que les CFF apporteront également leur contribution. La balle est maintenant dans le camp de la Confédération qui doit encore tenir ses engagements.

Depuis qu'elle est indépendante, la Caisse de pensions des CFF n'est plus financée correctement. La Confédération l'a externalisée à des conditions bien plus mauvaises que les autres caisses de pensions (La Poste, Swisscom, Ruag, mais aussi Publica). Deux crises boursières, en 2002 et en 2008, ont amené une sous-couverture d'une proportion dramatique.

Le SEV est conscient que les conséquences de la crise financière doivent être supportées par les entreprises et les assurés, comme cela est le cas pour les autres caisses de pensions. « Les mesures qui ont été décidées par le Conseil de fondation sont cependant vraiment radicales et réduisent considérablement l'attractivité des CFF en tant qu'employeur » souligne Giorgio Tuti, président SEV.

Depuis qu'un assainissement s'est avéré nécessaire, le SEV a exigé que les mesures ne soient pas supportées unilatéralement par le personnel – d'autant plus que la loi prescrit une solution paritaire en cas de contribution à un assainissement. Le SEV a donc appris avec un certain soulagement que les CFF verseront une nouvelle fois un capital important, optant ainsi pour un partage des charges.

Avec une contribution à l'assainissement de 2,5 pour-cent, un intérêt nul, resp. minime sur l'avoir ainsi que le relèvement de l'âge du retrait de la rente à 65 ans, le personnel subit des pertes considérables. « Cela diminue le pouvoir d'achat des actifs et des futures générations de rentiers et représente donc un fardeau » constate Giorgio Tuti. Depuis 2004 déjà, les retraités ne reçoivent plus la compensation du renchérissement. Cela restera inchangé durant toute la période d'assainissement, c'est-à-dire probablement jusqu'en 2020.

Pour ces raisons, le SEV attend de la Confédération qu'elle tienne enfin ses engagements envers la Caisse de pensions CFF. Pour l'instant, une décision de principe a été prise par

le Conseil fédéral, le SEV attend avec impatience le message du Parlement. Il va continuer à engager toute son énergie pour obtenir un refinancement correct. En clair: la Confédération n'a pas seulement une dette de 1,148 milliard, montant proposé par le Conseil fédéral, mais de 3,4 milliards de francs. Cette somme est nécessaire pour que la Confédération puisse tenir ses engagements et permettre aux CFF et à son personnel d'administrer leur caisse de pensions sans les fantômes du passé.

Le président du SEV Giorgio Tuti le dit clairement: « La Suisse ne peut pas se permettre de défavoriser sur le plan de la concurrence les chemins de fer fédéraux vis-à-vis des grandes entreprises internationales à cause de la caisse de pensions.» Au vu de la libéralisation grandissante du trafic ferroviaire prônée par l'Union européenne, une solution devra être trouvée rapidement.

Le SEV lance un appel à tous ses membres et à tous les sympathisants pour qu'ils participent à la grande manifestation nationale du 19 septembre prochain, à 12h30 sur la Schützenmatte à Berne. Le SEV organise une pré-manifestation qui précèdera la manifestation de l'Union syndicale suisse. Avec le mot d'ordre « Halte à l'arnaque envers les caisses de pensions », le SEV veut se faire entendre pour un refinancement correct de la Caisse de pensions CFF (et aussi pour l'Ascoop).



Pour de plus amples renseignements:

Giorgio Tuti, président SEV

Peter Moor-Trevisan, responsable de la communication SEV

079 221 45 64

031 357 57 50 ou 079 357 99 66